

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection Question écrite n° 97483

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le rapport de la Défenseur des enfants consacré à la « précarité et la protection des droits de l'enfant » publié en octobre 2010. L'auteur de ce rapport propose de lutter contre les inégalités d'accès aux soins et de prévention des enfants en mettant en place un plan santé enfant et adolescent et recommande notamment de « poursuivre le développement des Maisons des adolescents, des équipes mobiles de pédopsychiatrie et autres dispositifs novateurs et pluridisciplinaires ». Il souhaite donc qu'elle lui indique quels moyens elle entend mettre en oeuvre afin de donner une suite à cette recommandation.

Données clés

Auteur: M. Patrick Lebreton

Circonscription: Réunion (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 97483

Rubrique: Enfants

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 130 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)